

L'association des artistes peintres de Saint-Sauveur recrute! DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 28 JANVIER 2026

Pourquoi devenir membre de St-Sauv'Art?

Devenez membres de l'Association des Artistes Peintres de Saint-Sauveur

La peinture vous passionne? Elle occupe vos pensées et vos loisirs? Le temps est arrivé de faire le pas et de montrer vos œuvres à la communauté. Un tableau ne vit que lorsqu'il est exposé.

La compagne de recrutement pour l'année 2026 est commencée.

La date limite pour présenter votre candidature est le 28 janvier.

Il vous suffit de remplir le formulaire et de suivre les instructions.

Conditions d'adhésion:

- Être artiste peintre. Nous encourageons tout particulièrement les candidats de la relève
- Exposer des œuvres originales
- Accessibles aux artistes de la MRC des Pays-d'en-Haut (Estérel, Lac des-Seize-Îles, Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe d'Howard, Saint-Sauveur, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-desLacs, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et Wentworth-Nord). La priorité est accordée aux résidents de la municipalité de Saint-Sauveur
- La présentation d'un dossier* de candidature est requise
- Un virement de 20\$ payable à L'AAPSS (yolcorm@gmail.com)

Participation aux événements tels que:

- Exposition printanière au Chalet Pauline-Vanier mai
- Symposium estival au parc Filion juillet
- Exposition automnale au Chalet Pauline-Vanier septembre
- Exposition "Magie de Noël" novembre ou décembre
- Ateliers libres tous les jeudis matin de septembre à mai au Chalet Pauline-Vanier
- Visibilité gratuite sur le site internet et page Facebook de St-Sauv'Art

Engagement:

Devenir membre de l'Association des Artistes peintres de Saint-Sauveur c'est s'engager à collaborer aux tâches d'organisation des activités. Votre participation est indispensable à la poursuite de la mission de l'Association. La priorité sera accordée aux candidats qui manifesteront le désir sincère de s'impliquer. Ce sont les membres qui assurent, de manière bénévole, la totalité des tâches pour l'organisation et le déroulement des activités.

^{*} Le dossier comprend votre cv d'artiste, une brève présentation de votre démarche artistique et cinq photos de bonne qualité d'œuvres récentes.



Formulaire de demande d'adhésion: (en lettres moulées svp)

Nom:		Prénom:
Adresse:		Code postal:
Ville:		
Téléphone	:	Courriel:
Site web:		

Faites parvenir un virement au montant de 20\$ payable à **yolcorm@gmail.com** pour l'étude du dossier.

Joindre votre dossier d'artiste ainsi que ce formulaire rempli et envoyer le tout à faucher.art@gmail.com avant le 28 janvier

Une fois sélectionné sur dossier, vous serez invités à rencontrer le comité accompagné de 5 de vos œuvres les plus récentes. Il vous sera demandé alors de présenter votre travail et de répondre aux questions des membres du comité.

La rencontre se déroulera le mardi 10 février à 19h au sous-sol du Chalet Pauline-Vanier (ou autre adresse à confirmer).

Ensemble, faisons vivre la créativité et la diversité de l'art d'aujourd'hui!